

FAMILLES A TRANSACTIONS INCESTUEUSES

Les Transactions sacrificielles

Il faut d'abord différencier deux types d'espaces : l'espace des actes et des conduites afférentes, toujours fondateur de la qualité de la relation parent-enfant et celui de l'espace psychique qui relie les protagonistes, enfants et adultes dans un même ensemble familial, fait de désirs, de fantasmes, d'identifications, de mythes fondateurs, etc...

Les actes, les contacts de peau à peau entre l'enfant et le parent nourricier, les caresses et les jeux musculaires, les apprentissages élémentaires de nourriture et les échanges sphinctériens, les invitations au sommeil, à la parole dans ce bain transitionnel fondamental pour l'enfant, où chacun des deux donne et reçoit sourire et confiance, sont quelquefois tout à fait dysfonctionnels; c'est alors qu'apparaissent des manipulations gestuelles catastrophiques parce que brutales, des passages à l'acte sadiques et incohérents, des violences caractérisées faites au nouveau-né puis plus tard à l'enfant dès qu'il grandit, c'est-à-dire dès qu'il acquiert une autonomie (rejet-fusion de la part d'une mère immature et peu protégée elle-même).

Une maltraitance primordiale

Cette maltraitance primordiale, doublée parfois de sévices, sexuels ou non, très précoces, maternels ou paternels, laissera des cicatrices durables, et sera prise dans l'évolution du monde de la pensée de l'enfant: échanges transactionnels schizophréniques, sacrificiels, ou, dans un double mouvement incons-

cient, incestueux et sacrificiels. Cet univers psychique en devenir est particulièrement sensible à ces conditions de l'accueil fait à l'enfant, c'est-à-dire au contexte: son amour préœdipien pour les figures parentales, son espace de haine et de désir, son rapport à son corps, à son "moi" va se constituer autour de ces jeux des pulsions combinées, entre lui et l'entourage.

Contre - oedipe

Face au complexe d'oedipe naissant de l'enfant se développe chez les adultes un contre-oedipe tout aussi remarquable, moins connu mais très dangereux car fondé sur des mécanismes inconscients de projection (Freud, Devereux). Si l'adaptation de la famille à l'enfant n'est pas bonne (Ferenczi), si la relation mère-enfant est "super-archi-traumatique", quand la mère est malade mentale par exemple, ou le père violent-voleur-tyran domestique, alors la dimension traumatique est incontournable. C'est la confusion des langues entre les adultes et l'enfant, quand le langage de la tendresse que réclame l'enfant entraîne une réponse de l'adulte qui est surtout une réaction passionnelle, langage de la passion

(Ferenczi), sexualisée en secret ou de façon flagrante. De là découle la distinction introduite par le Pr. Nagy, qui propose de séparer les actes, les pensées, mais aussi les transactions (interactions fixées), et la légitimité destructrice qui est ce champ si souvent oublié, notion du légitime, de l'éthique contextuelle, particulièrement en question dans ces familles où un enfant est désigné comme fou, délinquant, toxico, anorexique ou accusé de sexualité perverse par l'adulte lui-même abuseur!..

Trois types de familles incestueuses

Schématiquement, on peut repérer trois types de ces familles incestueuses: deux qui relèvent de dictatures familiales, l'une paternelle, l'autre maternelle, et une troisième, qui contrairement aux deux autres est de type chaotique.

En contrepoint, une famille idéalisée sera supposée fonctionnelle, véritable famille parfaite, constituée depuis plusieurs générations par les éléments suivants:

- un interdit de l'inceste respecté, limites réaffirmées aux différentes générations, véritable structure de la loi

non-écrite au fondement des liens, des identités, et des échanges, c'est-à-dire de la culture.

- des **rituels de passage**: anniversaires, puberté, rituels de mariages entre familles alliées, deuil et culte des ancêtres respectés.

- des **systèmes mythiques** où s'inscrivent, pour tout le groupe concerné de la famille élargie, l'avenir de l'enfant dans la reconnaissance et l'acceptation de son identité, de son sexe, de sa place dans les lignées généalogiques, c'est-à-dire de ses noms et prénoms, son bonheur, sa sécurité de base, la réussite de sa vie, son épanouissement, enfant séparé et libre tout à la fois, du fait d'une créativité qui lui serait reconnue, enfin toute une vision idéaliste de l'avenir, sans le poids du destin maléfique qui viendrait occulter sa vie du fait des répétitions incestueuses et des cadavres dans les placards...

Les trois types de familles à transactions incestueuses, au contraire de celle-ci, sont dysfonctionnelles.

La dictature paternelle ou l'interdit de parler

La première est une dictature paternelle. Et comme dans toute dictature, "ce qui n'est pas interdit est obligatoire". L'abuseur supposé peut être un père (naturel, légitime ou adoptif), un beau-père, grand-père, oncle ou frère aîné, ou être dans un lien de parenté culturelle comme dans les unions successives des familles recomposées. Elle est dominée par une hyper-rigidité qui cherche à faire la loi à tout le groupe, comme "le père de la préhistoire" décrit par Freud, chef incontesté d'une horde primitive, possesseur de toutes les femmes, s'appuyant sur la raison du plus fort, droit de cuissage, droit de vie et de mort. Il y a une hypnose par intimidation, typiquement paternelle, qui laissera des traces pendant des années. Dans ce système mafieux intra-familial, l'interdit de l'inceste n'existe pas.

Il est remplacé par l'**interdit de parler**: "Tu ne dis rien ou je te mets la tête dans la four".

Les rituels traditionnels sont rigidifiés dans des démonstrations d'allégeance au chef absolu, donc basés sur la loi du silence, les menaces conditionnelles et



quelquefois de la mère de l'enfant pour que celui-ci reprenne sa parole: ce sera la rétractation, source de toutes les confusions judiciaires! Quand un enfant dit qu'elle est une menteuse, c'est alors seulement qu'elle commet un mensonge de nécessité: pour sauver la face, sauver l'équilibre de la famille, sauver l'honneur. Ce mensonge, d'une nécessité vitale pour l'enfant, est une **position sacrificielle**. Cela ne s'énonce pas, comme chez l'adulte qui cherche, par exemple, à convaincre un tribunal en parlant de "mensonge de bonne foi", ce qui est un effort pour rendre l'autre confus. Chez un enfant obligé de mentir sous la pression, cela se dit, par exemple comme le dit Stéphanie: "J'ai dit n'importe quoi, je ne sais pas pourquoi j'ai menti." (In. *Il a trahi mon enfance*, Hachette, éditions n°1). Malheureusement, c'est alors que les experts concluent à une parole non-crédible et que les juges décident d'un non-lieu.

Des symptômes fréquents

L'obéissance. Les actes de domination sexuelle des enfants très jeunes se font dans la terreur, la honte, la culpabilité massive. Qu'il s'agisse de la fille aînée ou des garçons, ces enfants ne parlent souvent que quand un plus jeune est à son tour menacé de passer lui aussi à la casserole. Un enfant de 10 ans, dans un centre de médiation où, avec sa petite sœur de 3 ans, il rencontre le père le dimanche, explique qu'il surveille sa sœur "pour pas que le père lui fasse à elle ce qu'il lui a fait à lui...". Mais aucun magistrat n'a voulu entendre le sens de cette attitude...

Dévoilement et rétractation

S'il y a un dévoilement, révélation, un jour, à une personne de confiance, les menaces vont redoubler de la part du père-abuseur, de sa famille d'origine et

Dans cette structure, la dictature est matriarcale: la mère, ou les mères, dominant à la fois les enfants et l'homme supposé adulte qui ne réussit que très mal à soutenir sa fonction paternelle.

La dictature matriarcale ou l'interdit de penser

L'interdit de l'inceste ne fonctionne pas, il est remplacé par l'**interdit de penser**, et cela depuis de nombreuses générations. L'idéologie maternelle domine et impose sa loi. La mère est froide, distante: c'est "une correctrice", qui surveille, punit, toujours pour le bien des enfants et au nom de la morale la plus désincarnée. Elle refuse de jouer. L'une d'elle disait, pour parler de la relation à ses filles depuis leur naissance: "ça a été quinze ans d'interdictions".

Les rituels sont ceux de la Foi: les mythes familiaux ne concernent pas le bonheur ni l'épanouissement de l'enfant: il faut d'abord "sauver son âme".

Les rituels de la foi

La référence paternelle est celle du Père Éternel, ce qui permet des phrases de compléxité inconsciente avec l'abuseur quand la mère peut affirmer sentencieusement: "Quique ait pu faire votre père, ce sera toujours votre père!" Véritable syllogisme de la pensée qui ne fait que reproduire un double-lien supplémentaire pour laisser dans la dépression la plus profonde ces fillettes ayant été abusées sexuellement depuis des années.

La rigidité dogmatique de ce type de mère toute-puissante aboutit à un écrasement de la liberté de pensée de ces filles dont le salut ne semble se situer que du côté de la religion: en entrant dans les ordres, elle pourrait conjurer leur abnégation et la mythologie de leur milieu (que celui-ci soit chrétien ou d'une autre religion dans sa forme intégriste vivant

"la pureté" ou quelque "vérité suprême"). Elles pourront aussi intégrer leur silence un instant mortel et l'auto-sacrifice de leur vie d'adulte, étuyé du refoulement massif de leur enfance.

La famille chaotique ou l'interdit d'être autonome

La troisième famille est le contraire d'une dictature, c'est la promiscuité sexuelle banalisée, famille chaotique car aucune limite ne permet à l'enfant de trouver ses repères. L'interdit de l'inceste ne fonctionne pas; il est remplacé par l'**interdit d'être autonome**. L'hypnose est ici plutôt de type maternel fonctionnant par insinuation, persuasion, contagion affectif, etc... Il y a une confusion de toutes les places et de toutes les fonctions; les règles intrinsèques les plus folles peuvent fonctionner, comme par exemple celle édictée par un beau-père voyeur avec la caution béate de la mère des cinq enfants dont quatre adolescents: "les garçons

toujours le torse couvert, les filles toujours le torse nu!" Pas de rituels dans ces ensembles familiaux déstructurés, seulement un laxisme pervers camouflé par des rigidités éducatives, des morales conventionnelles qui laissent ces adolescents dans un désarroi psycho-affectif complet. Le climat est de l'ambiance incestueuse, les transgressions sont la banalité même: "ça c'est toujours fait dans notre famille"...

Cohésion familiale

Mais la cohésion de cet ensemble est très forte: les filles confieront leurs premiers bébés à leur mère pourtant tout sauf protectrice; s'il faut sauver quelque chose, c'est le clan. C'est dans ces structures familiales déstabilisées, portant une inversion du droit à son acmé que l'on trouvera des relations incestueuses durables entre mère et fils ou mère et fille, entre père et fille, avec progréniture (celle-ci étant maltraitée, rejetée, ou l'occasion d'un accouchement sous X qui évite la



Dernière les belles façades, se cache parfois l'indicible

solution de l'infanticide).

Quant aux incestes frère-soeur, soit ils reproduisent une transgression père-fille et se produisent souvent avec une caution, sinon une complicité parentale, soit il s'agit d'une véritable relation amoureuse permettant à deux pré-adolescents d'être solidaires l'un de l'autre face à de redoutables attitudes parentales: perversions caractérisées, drogue en famille, manipulations, détournement de nom, d'héritage, toutes ces attaques à la justice élémentaire dont ces enfants ont fait les frais. Quand l'interdit de l'inceste fonctionne aussi mal, toute l'éthique contextuelle est défaillante; ce sont les conflits de loyauté qui dominent la pathologie des plus jeunes, et demandent à être pris en compte avant l'analyse des conflits psychiques.

Quand le juge ne voit pas, n'entend pas

À ces dysfonctionnements familiaux vont répondre des dysfonctionnements judiciaires et médicaux, avec des effets pervers inévitables devant des affaires aussi bouleversantes. Ces dysfonctionnements se révèlent très graves quand la prise en compte par les juges pour enfants ou les juges aux affaires matrimoniales n'est pas cohérente avec la crainte que ces enfants manifestent... La seule façon pour la mère de protéger ses enfants sera la fuite, c'est-à-dire la "non représentation d'enfant", source de poursuites pénales de la part du père. Le résultat, c'est la condamnation et l'emprisonnement de la mère... comble du ridicule et du scandale quand la parole de l'enfant n'est pas entendue correctement, alors que, pendant des années, ces enfants répètent les mêmes menaces qui leur sont faites. La position sacrificielle sera alors maternelle, souvent l'effet d'une culpabilité intense, preuve d'une prise de conscience parfois tardive, mais au-

thentique. Qui se sacrifiera le plus ? Tantôt la fille, qui garde un mutisme serré pour ne pas nuire à l'homéostasie du groupe; tantôt la mère qui refuse de se rendre aux convocations du juge, ce qui fait très mauvaise impression, et elle se retrouve mise en examen, voire incarcérée.

De vraies preuves pourtant...

Je connais aussi un petit garçon de 27 mois qui, au retour d'une visite chez son père, après une séparation des parents, se mettait l'index **droit** dans l'anus en répétant "Papa-bobo-cucu". Il est **gaucher** pour dessiner, ce que je constate, mais me montre ce geste en séance, seul avec moi; la mère confirme que c'est bien avec cette main qu'il faisait ce geste compulsif de masturbation anale pendant les quatre jours suivant la visite chez le père! Ces éléments de preuve sont d'ordre clinique, mais devraient intéresser les magistrats! Ce petit garçon devient actif sur son propre corps pour résoudre le conflit dans lequel il a été placé par l'abuseur sur un mode passif; son excitation anale vient reproduire l'excitation vécue dans la surprise douloureuse, comme il l'exprime très clairement; il s'identifie à son agresseur pour tenter d'exorciser ce qu'il a vécu, mélange très précoce de plaisir et de douleur. Heureusement, il a une sœur aînée, chez qui on a constaté une déchirure partielle de l'hymen; son récit, parlant "du sang qui coulait par terre quand il lui mettait un doigt dans la sexe", sera-t-il pour autant qualifié par les magistrats? Toutes ces preuves restent sans suite si un juge va s'imaginer que tous les enfants fabulent et que toutes les mères sont intéressées!! Quand à l'abuseur, qu'il soit incarcéré ou non, sa culpabilité inconsciente existe aussi; elle se retrouve quand il réussit à parler de ce qu'il a lui-même

subi dans son enfance et qu'il peut comprendre son passage à l'acte comme une répétition de ce qui n'a jamais pu être parlé auparavant (carence massive, maltraitance, abus sexuel mettant en cause un parent proche).

Ces positions de sacrifice viennent à la place d'une **instance de justice symbolique** que seule la thérapie pourra offrir plus tard (surtout sous la forme d'une thérapie du lien mère-enfant) en permettant à ceux qui n'ont jamais pu parler de se libérer de leur plainte, pour que les événements vécus dans la honte et la culpabilité puissent se réinscrire dans une historicité et ne pas se répéter aux générations suivantes. En effet, au conflit psychique décrit par Freud se superpose ici un conflit de loyauté qui fait toute la gravité de ces pathologies.

Le rôle fondamental de la justice

Mais d'abord c'est l'**instance de justice pénale** qui s'impose, car chacun est délié du secret professionnel devant des **présomptions** de violences sexuelles de toute nature, et il convient que soit reconnu par la société **qui a été victime de quoi**, qu'il s'agisse de violences ou d'atteintes sexuelles. Les professionnels sont "autorisés à dénoncer" mais n'y sont pas obligés comme les autres citoyens... Astreints au secret professionnel, ils ont la liberté de parler mais pas l'obligation. Si quelquefois, les certificats des médecins consultés, à l'exception des expertises, ne sont considérés que comme "certificats de complaisance", ou trace d'une "immixtion dans les affaires de famille", on comprendra à l'évidence pourquoi il est impératif que soit désigné au plus tôt un **avocat pour cet enfant qui a su parler et dont la parole est un scandale parce qu'elle vient briser un tabou.**

Docteur Pierre Sabourin
Médecin Psychiatre